



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 1892

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. François Loncle.

M. François Loncle. Monsieur le Premier ministre, permettez-moi d'abord, au nom de tous les députés socialistes, mais également, j'en ai la conviction, bien au-delà de nos bancs («Non !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), d'exprimer notre totale solidarité et notre soutien après les inadmissibles attaques dont vous avez fait l'objet à la sortie de l'université de Bir-Zeit. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le ministre des affaires étrangères, il est vrai qu'il existe, et depuis fort longtemps, un large accord dans notre pays pour la recherche de la paix, d'une paix juste et durable au Proche-Orient, fondée sur le nécessaire équilibre entre le droit à la sécurité et les moyens de la garantir pour Israël, et le droit pour les Palestiniens à disposer d'une terre, d'une patrie, d'un Etat démocratique. Cet objectif fondamental, le Président François Mitterrand, dans la lignée d'un homme politique que nous respectons tous, le président Pierre Mendès France, l'avait remarquablement illustré.

Dès lors, il n'y a pas, il ne peut y avoir de politique arabe de la France, pas plus que nous n'aurions une politique israélienne ou libanaise, mais bien, vous l'avez dit, une politique de la France au Proche-Orient, une politique étrangère que le Président de la République et le Premier ministre expriment et mettent en oeuvre sous le regard du Parlement et de la nation tout entière.

C'est ainsi que nous avons perçu la démarche du Gouvernement et c'est pourquoi nous souhaitons connaître, monsieur le ministre des affaires étrangères, les perspectives de reprise du processus de paix, bloqué ces dernières semaines, et les priorités nécessaires à cette indispensable reprise, après les entretiens et les impressions que vous avez recueillies auprès de vos interlocuteurs palestiniens et israéliens. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, le Premier ministre vous a dit à l'instant combien il était rentré, ainsi que sa délégation, préoccupé (Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)...

M. Maurice Leroy. On le comprend !

M. Franck Borotra. Nous aussi !

M. Henri Emmanuelli. Ces réactions sont incroyables !

M. le ministre des affaires étrangères. Mesdames, messieurs, le fond de la question de M. Loncle me paraît suffisamment important...

M. Yves Nicolin. Et la réponse ?

M. le ministre des affaires étrangères. ... pour mériter un peu d'attention. L'examen de la situation du processus de paix est un sujet qui devrait tous nous réunir.

Cette préoccupation s'explique par le fait que l'on a connu ces derniers mois, après le départ de M. Nétanyahou, une immense espérance qui, force est de le constater, est en train de se transformer petit à petit en impatience, voire en déception, et dans certains cas en une tension qui s'exprime de multiples façons.

En ce qui concerne la relation israélo-palestinienne, fondamentale pour ce processus - le Premier ministre a eu l'occasion de le dire clairement à M. Barak et l'a répété il y a quelques instants -, nous pensons que, compte tenu de la situation et du rapport de force, il appartient à nos amis israéliens de faire un certain nombre de gestes sur un certain nombre de points clés, tant sur les accords intermédiaires que sur la préparation du statut final, afin de relancer la discussion vers ce qui doit devenir demain, même si nous n'en connaissons pas encore le moment exact, un Etat palestinien viable et démocratique. Sur ce point, nous leur faisons confiance et nous attendons des encouragements de leur part.

En ce qui concerne le volet israélo-syrien, je serai très bref. Nous sommes malheureusement apparemment revenus à la situation de cet automne. De part et d'autre sont réapparues des obstacles que, par notre engagement continu, avec les Etats-Unis, nous avons aidé à surmonter. Les raisons en sont diverses; elles tiennent notamment à la façon dont se sont déroulées les conversations en janvier, les deux pays s'étant rétractés sur plusieurs points. J'ai bon espoir qu'elles puissent prochainement redémarrer et je pense que les échanges de cette semaine y auront contribué. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Vous savez que le redémarrage de cette discussion israélo-syrienne commande également la discussion israélo-libanaise et la place du Liban, auxquelles nous veillerons naturellement durant la suite de ce processus. Voilà où nous en sommes. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1892

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2000, page 1350

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er mars 2000